Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215602020-20251203-03DEC2501-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SAINT-ABRAHAM

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 DÉCEMBRE 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	10

Vote
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 03 décembre à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 novembre 2025 ;

Présents : Mesdames STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, BRULÉ Clarisse, FÈVRE Béatrice, LE NINAN Alexandra, VILLET Emilie,
Messieurs BEY Jean-Marie, COUEDIC Jérôme, DUPÉ Laurent

Absents : Madame TASTARD OUTIN Christelle, Messieurs BOSCHET David, PUISSANT Gérard

Absents ayant donné procuration : Madame BAYON Typhaine (procuration à Madame BRULE Clarisse), Monsieur François MILOUX (procuration à Monsieur BEY Jean-Marie)

Secrétaire de séance : Monsieur BEY Jean-Marie

03DEC25_01 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 novembre 2025

Vu le procès-verbal de la réunion du 05 novembre 2025 envoyé par courriel à l'ensemble des conseillers ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 novembre 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 03 décembre 2025
Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS

MAIRIE de SAINT-ABRAHAM 56 (Morbihan)

Le secrétaire de séance